Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

SDE76
Syndicat départemental d'énergie
www.sde76.fr

SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT 3

1. LES ORGANES DU SDE 76 7
1.1. LE COMITE SYNDICAL 7
1.2. LE BUREAU DU SYNDICAT 7
1.3. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES PERMANENTE 7
1.4. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS DE DELEGATION DU SERVICE PUBLIC 7
1.5. COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX 7
1.6. MEMBRES DE LA COMMISION DE LA MAITRISE DE LA DEMANDE DE L'ENERGIE 7

2. LES ADHERENTS 8

3. LA MISE EN ŒUVRE DES COMPETENCES 11

4. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU SDE 76 12

5. LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ 14
5.1. LES RESEAUX ELECTRIQUES 14
5.2. LES INVESTISSEMENTS 14
5.3. LES RENFORCEMENTS 15
5.4. LES EXTENSIONS 15
5.5. LES EFFACEMENTS 15
5.6. L'ECLAIRAGE PUBLIC 15
5.7. LE GAZ 16

6. LE CONTROLE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC 22

7. LE FINANCEMENT 23
7.1. LES RECETTES 23
7.2. LA TAXE DEPARTEMENTALE ET LA TAXE SYNDICALE 24
7.3. LES RECETTES LIEES AU FACE 24
7.4. LES RECETTES D'ERDF – CONCESSIONNAIRE 25

8. LES DEPENSES DU SDE 76 28
8.1. LA REPARTITION DES DEPENSES 28
8.2. LES RESTES A REALISER 29

9. LES DOCUMENTS COMPTABLES 30

10. L'EQUIPE A DISPOSITION DES ELUS 31
10.1. L'ORGANIGRAMME DES SERVICES TECHNIQUE ET ADMINISTRATIF 31
10.2. L'EFFECTIF 32
10.3. LES FORMATIONS 32

ANNEXES
Annexe 1 33
Annexe 2 42
Annexe 3 44
Annexe 4 45
Annexe 5 46
Annexe 6 47

LE MOT DU PRESIDENT

En 2013, les élus du SDE76 ont décidé, à une très large majorité, d'engager la procédure de fusion des adhérents en un syndicat unique afin de consolider les missions de collectivité organisatrice du service public d'électricité et d'élargir nos compétences en infrastructure de télécommunication électronique.

Un nouveau Syndicat Départemental consolidé comprenant 704 communes va naître en 2014 pour coïncider avec le prochain mandat. Il s'appuiera sur des statuts rédigés dans le respect des orientations suivantes :

- confier au SDE76 l'intégralité des maîtrises d'ouvrage à mener en tranchée commune (réseaux électriques HTA/BT, éclairage public, télécommunication électronique) et poursuivre la desserte en gaz de nos communes,

- prendre la propriété du génie civil de télécommunication électronique posé en tranchée commune afin de préparer et favoriser le déploiement du réseau fibre optique à venir,

- organiser la gouvernance du Syndicat par la constitution de 16 collèges électoraux au sein desquels seront élus 87 représentants qui siègeront au SDE et représenteront les 704 communes adhérentes.

C'est une volonté partagée des élus de mutualiser les moyens favorisant les économies d'échelle, objectif bienvenu dans le contexte économique que nous connaissons.

Mais c'est, aussi, la volonté des élus de maintenir les relations de proximité avec leurs adhérents. 16 commissions locales de l'énergie seront ainsi constituées, sur un espace territorial d'intérêt commun pour les compétences exercées par le SDE76.

Un règlement intérieur et un plan d'action ont été votés pour organiser la gouvernance en ne confiant, au niveau territorial, que la proposition de programmation des travaux d'Effacement et d'Eclairage Public, l'organe délibérant du SDE76 conservant les prérogatives décisionnaires initiales et finales, notamment en Renforcement, et les enjeux de négociations des délégations de service public.

Je remercie tous les acteurs de cette réforme, les élus, les agents des syndicats adhérents, les Services de l'Etat sans lesquels les projets n'auraient pas pu aboutir et les agents du SDE76 pour leur engagement au quotidien au bénéfice de tous les adhérents.

Le Président
Daniel JOFFROY.

2012 : UN PROGRAMME DE TRAVAUX EN HAUSSE

Le SDE 76 apporte année après année son concours financier aux travaux de renforcement, d'extension, d'effacement et d'éclairage public au bénéfice de ses adhérents, avec l'aide financière du Conseil Général qui nous verse le produit de la Taxe Départementale sur l'électricité.

Après avoir connu une baisse du volume de travaux l'an passé, l'année 2012 se révèle être une année exceptionnelle. Son volume de travaux a dépassé celui de l'année 2010, jugé important à l'époque.

En 2012, le SDE a augmenté ses taux de subvention afin que toutes les communes puissent réaliser leurs projets de travaux d'effacement de réseaux et d'éclairage public tout en diminuant leurs contributions.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du volume de travaux réalisés par les adhérents.

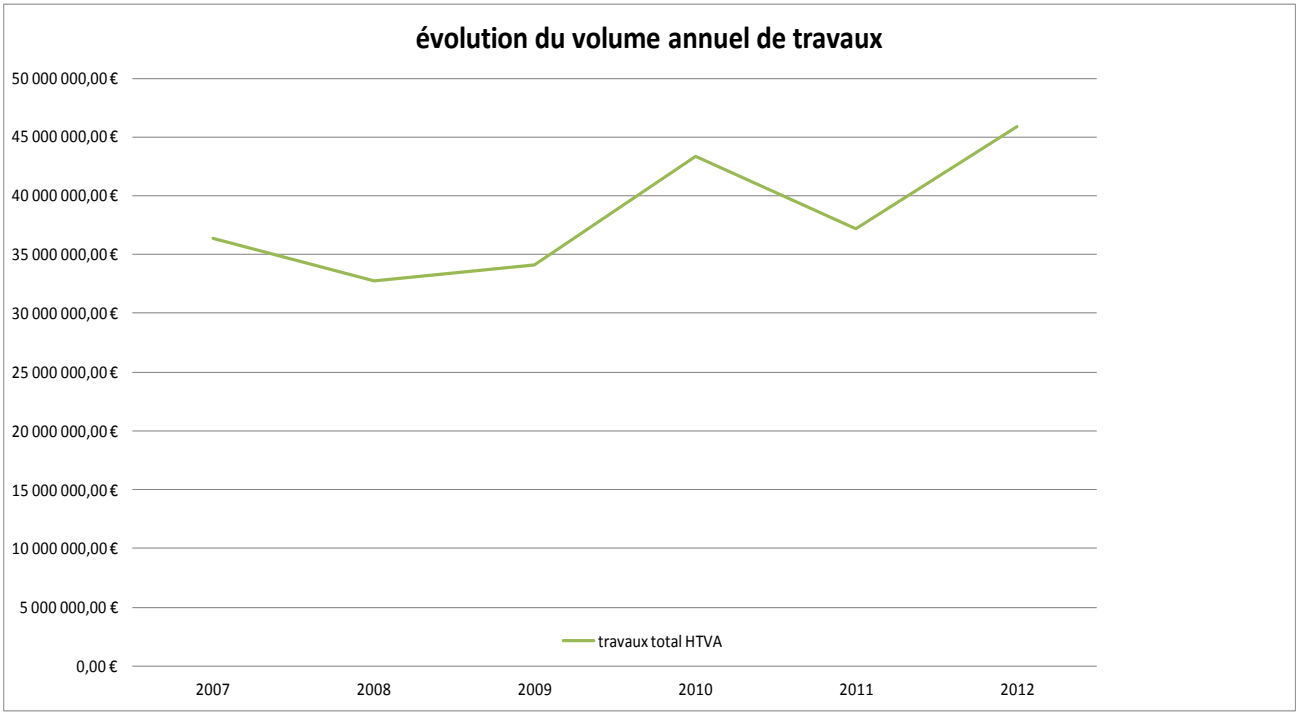

REFORMES ENTREPRISES AU SDE76 AU COURS DE L'ANNEE 2012

Le fait le plus marquant : Transfert de la maitrise d'ouvrage en électricité au SDE.

Ce qui s'est passé tout au long de l'année :

- Signature avec ERDF de la convention de prestations ERDF en travaux sous tension et en moyens de réalimentation pour le compte du SDE76. Cette convention définit le contenu des prestations les plus courantes réalisées par le concessionnaire avec ses forfaits et précise les modalités de mise en œuvre desdites prestations.

- Adhésion à l'Agence Technique Départemental créée par le Département. Cette Agence apporte une assistance en matière d'ingénierie publique aux communes et aux intercommunalités.

- Signature d'une convention avec ERDF et la Société M2O relative à l'usage du réseau public de distribution d'électricité en basse tension pour l'installation de répéteurs sur les supports de réseaux aériens afin de permettre la mise en place d'un système de télé-relève des compteurs d'eau et de capteurs environnementaux.

- Signature d'une convention avec GrDF pour la mise à disposition des données numériques relatives à la localisation des ouvrages de distribution gaz naturel sur le territoire du SDE76. Cette convention détermine les modalités de communication des données numérisées.

- Signature de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre les 8 communes, 32 syndicat primaires, 1 communauté de communes et le SDE76 pour les travaux d'électrification, d'éclairage public, de génie civil des réseaux de communications électroniques et de télédistribution liés aux travaux programmés et inopinés du groupement de commandes.

- Appel d'offres pour le groupement de commandes, composé de 41 lots géographiques

- Suppression du dossier Article 49 remplacé par l'article 2.II ou article 3 avec application des nouvelles dispositions dont la vérification de la nature du terrain et l'inscription aux Bâtiments de France pour les sites classés ou inscrits sur les portails spécialisés « Carmen » et « Bâtiments de France »

- Création de deux postes de techniciens

- Préparation d'une convention cadre avec France Télécom sur la propriété des fourreaux et chambres

- Résultat de la 5ème délégation de service public du gaz en réseau pour 7 nouvelles communes

- Liaison ERDF avec l'application BOAEC, permettant de connaître les données d'utilisation des postes de transformation et les chutes de tension en vu de travaux de renforcement

- Déclaration de travaux faite par le maitre d'ouvrage et, par délégation, par le maitre d'œuvre sur le portail spécialisé « réseaux et canalisations »

- En juin 2012, le SDE76 est devenu Maitre d'ouvrage des travaux d'électrification rurale sur le territoire des communes adhérentes.

La reprise de la maitrise d'ouvrage a engendré le développement du SAGE, Système d'Assistance de Gestion des Energies, pour le suivi des dossiers de travaux programmés avec :

* la suppression des dossiers techniques remplacés par la création d'une convention tripartite par opération

* la mise en place de la sauvegarde des bons de commande passés dans le cadre du marché en groupement de commandes. Un bon de commande est établi pour chaque affaire.

* une messagerie interne pour le suivi des dossiers

* la création d'un formulaire de recensement des besoins exprimés par les maires

* un modèle standardisé des avant-projets en cohérence avec les conventions tripartites

* la standardisation de la numérotation des pièces administratives et comptables

* la normalisation des courriers

* l'extraction des avant-projets permettant aux Syndicats primaires de créer une liste principale et une liste d'attente des opérations recensées

* la mise en place d'un ordre de service Etude Cadre y compris sur les anciens marchés

* une nouvelle procédure de récupération des numéros de D322 auprès d'ERDF

* recensement des données nécessaires à la qualification des conventions A et conventions B par France Télécom

Avec à terme, un suivi quantitatif et statistique de toutes les installations réalisées sur les communes adhérentes au SDE

- Suite à la reprise de la maitrise d'ouvrage par le SDE76, un avenant a été signé avec le Bureau d'Etudes IAM Conseil relatif à l'évolution de ses missions jusqu'au 31 décembre 2013

- Création d'un poste d'adjoint administratif pour la comptabilité et recrutement de 3 autres agents administratifs en contrat à durée déterminée afin de faire face à la nouvelle charge de travail

- En comptabilité, 594 factures ont été réglées aux tiers entre le 1er juin 2012 et le 31 décembre 2012.

- Préparation de l'organisation des futurs CLE et répartition géographique. Ce projet a fait l'objet d'une rencontre avec chaque président de syndicat primaire

- Fin 2012, reprise du patrimoine des réseaux électriques par le SDE76 suite au transfert de la maitrise d'ouvrage

- 12 procédures adaptées ont été conclues pour les achats internes notamment pour l'achat de véhicules et l'aménagement de nouveaux bureaux.

- 166 bons de commande ont été établis pour la réalisation des travaux inopinés. Une baisse du nombre de dossiers traités est due à la diminution du nombre de demande de raccordement.

1. LES ORGANES DU SDE 76

1.1. LE COMITE SYNDICAL

A la suite des élections municipales de mars 2008, les Syndicats de base ont désigné leurs délégués appelés à siéger au Comité du SDE 76 dont les noms figurent ci-après :

(voir annexe 1)

1.2. LE BUREAU DU SYNDICAT

Le SDE76 est administré par le bureau syndical qui comprend 10 membres élus par le Comité Syndical et son Président.

(voir annexe 2)

1.3. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES PERMANENTE

(voir annexe 3)

1.4. COMPOSITION DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

(voir annexe 4)

1.5. COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

(voir annexe 5)

1.6. MEMBRES DE LA COMMISSION DE LA MAITRISE DE LA DEMANDE D'ENERGIE

(voir annexe 6)

2. LES ADHERENTS

32 syndicats primaires d'énergie, 1 communauté de communes et 8 communes adhèrent au Syndicat Départemental.

NOMS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	NOMS DES PRÉSIDENTS	SIÈGES ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
SIER et de GAZ d'ARGUEIL	**M. GRISEL Jérôme**	Délégué de la commune de MORVILLE SUR ANDELLE 76780 MORVILLE SUR ANDELLE
SIER et de GAZ d'AUMALE-BLANGY-NEUFCHATEL	**M. TERNISIEN Rémy**	3, rue Sœur Badiou 1er Etage 76390 AUMALE
SIER et de GAZ de BELLENCOMBRE-LONDINIERES-NEUFCHATEL	**M. BEAUPERE André**	44, rue de St Vaast - B.P. n° 9 76950 LES GRANDES VENTES
SIER et de GAZ de BOLBEC – LILLEBONNE	**M. VAUTIER Marcel**	Maison de l'Intercommunalité Allée du Catillon 76170 LILLEBONNE
SIER et de GAZ de BOOS	**M. JEANNE Michel**	Mairie de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL 76520 LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
SIER et de GAZ de LA BOUCLE D'ANNEVILLE	**M. LE GALLO François**	Mairie d'YVILLE SUR SEINE 76530 YVILLE SUR SEINE
SIER et de GAZ de BROTONNE	**M. QUERTIER Michel**	Mairie de la MAILLERAYE SUR SEINE 76940 LA MAILLERAYE SUR SEINE
SIER et de GAZ de BUCHY	**M. CHAUVET Patrick**	Mairie de BUCHY 76750 BUCHY

NOMS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	NOMS DES PRÉSIDENTS	SIÈGES ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
SYNDICAT MIXTE D'ELECTRIFICATION RURALE et de GAZ de CANY VALMONT	**M. VASSET Laurent**	Mairie de CANY BARVILLE 76450 CANY BARVILLE
SIER et de GAZ de CAUDEBEC EN CAUX	**M. DODELIN Louis**	Mairie d'ANQUETIERVILLE 76490 ANQUETIERVILLE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE de CLEON	**M. LEVILLAIN Noël**	Mairie de TOURVILLE LA RIVIERE 76140 TOURVILLE LA RIVIERE
SIER et de GAZ de DARNETAL	**M. AUZOU Jean-Pierre**	Mairie de RY 76116 RY
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE de DIEPPE	**M JOFFROY Daniel**	Mairie de BELLEVILLE SUR MER 76370 BELLEVILLE SUR MER
SYNDICAT MIXTE D'ELECRIFICATION RURALE et de GAZ de DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE	**M. PESQUET Yvon**	Mairie de DOUDEVILLE 76560 DOUDEVILLE
SIER et de GAZ de DUCLAIR VALLÉE DE SEINE	**M. LEGER Bernard**	Mairie de SAINT PIERRE DE VARENGEVIL 76480 SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE
SIER et de GAZ d'ENVERMEU	**M. MARTIN Patrick**	Communauté de Communes du Petit Caux Rue du Val des Comtes 76370 SAINT MARTIN EN CAMPAGNE
SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE d'EU	**M. ROCHE Daniel**	81, Rue Paul Bignon 76260 EU
SIER et de GAZ de FECAMP	**M. CROCHEMORE Jean-Marie**	Mairie de GANZEVILLE 76400 GANZEVILLE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE de la REGION de FONTAINE LE BOURG	**M. LOISEL Yves**	Mairie de SIERVILLE 76690 SIERVILLE
SIER et de GAZ de FONTAINE LE DUN	**M. BEUX Daniel**	Mairie de FONTAINE LE DUN 76740 FONTAINE LE DUN
SIER et de GAZ de FORGES LES EAUX	**M. LE BLOND Bernard**	Mairie de SERQUEUX 76440 SERQUEUX
SIER et de GAZ de GODERVILLE CRIQUETOT	**M. LEPILEUR Hervé**	Mairie de GODERVILLE 76110 GODERVILLE
SIER et de GAZ de GOURNAY EN BRAY	**M. DUCROCQ Christian**	Mairie de FERRIERES EN BRAY 76220 FERRIERES EN BRAY
SIER et de GAZ de LONGUEVILLE SUR SCIE	**M. JOUAN Gérard**	218 rue Charles Henri d'Ambray 76590 SAINT HONORE
SIER et de GAZ de MONTIVILLIERS	**M. GRANCHER Christian**	29, rue Oscar Germain 76290 MONTIVILLIERS
SIER d'OFFRANVILLE	**Mme LEBOURG Yvonne**	Mairie d'OFFRANVILLE 76550 OFFRANVILLE
SIER et de GAZ de PAVILLY	**M. VANDENBULCKE Xavier**	Mairie de BUTOT 76890 BUTOT
SIER de ROUMARE ET DE LA FORET VERTE	**M. LESELLIER Paul**	"La Couronne du Donjon" 5, Boulevard de la Marne 76000 ROUEN

NOMS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS	NOMS DES PRÉSIDENTS	SIÈGES ADMINISTRATIFS DES ETABLISSEMENTS PUBLICS
SIER et de GAZ de SAHURS	**M. DA LAGE Guy**	Mairie de SAHURS 76113 SAHURS
SIER et de GAZ de SAINT ROMAIN DE COLBOSC	**M. VASSE Sylvain**	Communauté de Communes de ST ROMAIN DE COLBOSC 5 rue Sylvestre Dumesnil - BP 117 76430 ST ROMAIN DE COLBOSC
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE	**M. COLIN Gérard**	40 bis route de Veulettes 76450 CANY BARVILLE
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIE de TOTES	**Mme FURON BATAILLE Chantal**	Mairie de BIVILLE LA BAIGNARDE 76890 BIVILLE LA BAIGNARDE
SIER et de GAZ de YERVILLE SAINT LAURENT	**Mme SUITNER Françoise**	Mairie de YERVILLE 76760 YERVILLE

COMMUNES	NOMS DES MAIRES	SIEGES DES COMMUNES
BACQUEVILLE EN CAUX	**M. DELARUE Etienne**	Mairie de BACQUEVILLE EN CAUX 76730 BACQUEVILLE EN CAUX
BRACHY	**M. LEROY Christophe**	Mairie de BRACHY 76730 BRACHY
DAMPIERRE SAINT NICOLAS	**M. HENAFF Jean-Yves**	Mairie de DAMPIERRE SAINT NICOLAS 76510 DAMPIERRE SAINT NICOLAS
ENVERMEU	**M. PICARD Gérard**	Mairie d'ENVERMEU 76630 ENVERMEU
LUNERAY	**M. HAUGUEL Martial**	Mairie de LUNERAY 76810 LUNERAY
OUVILLE LA RIVIERE	**M. THELU Jacques**	Mairie d'OUVILLE LA RIVIERE 76860 OUVILLE LA RIVIERE
SAINT NICOLAS D'ALIERMONT	**Mme LEFEBVRE Blandine**	Mairie de ST NICOLAS D'ALIERMONT 76510 SAINT NICOLAS D'ALIERMONT
TOCQUEVILLE EN CAUX	**M. LEFORESTIER Edouard**	Mairie de TOCQUEVILLE EN CAUX 76730 TOCQUEVILLE EN CAUX

3. LA MISE EN ŒUVRE DES COMPETENCES

Le Syndicat Départemental d'Energie de la Seine-Maritime, SDE 76, est un syndicat de communes administré selon les dispositions de l'article L 512-16 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Comme tout établissement public de coopération intercommunale, le SDE 76 est régi par deux principes :

LA SPECIALITE

Il ne peut intervenir que dans le champ des compétences qui lui ont été transférées *(spécialité fonctionnelle)* et à l'intérieur de son périmètre *(spécialité territoriale)*.

L'EXCLUSIVITE

Lorsqu'il y a transfert, le SDE 76 devient alors compétent en lieu et place des membres dans l'exercice des compétences transférées. Le Membre ne peut donc plus exercer les attributions relevant de cette compétence ni la transférer à un autre Etablissement de Coopération Intercommunale.

COMPETENCES EXERCEES PAR LE SDE 76 :

- autorité organisatrice des missions des services publics de l'électricité et du gaz,
- la vérification technique de tous les projets d'électrification et de desserte en gaz,
- l'assistance technique des collectivités adhérentes pour l'étude et le contrôle des travaux qu'elles réalisent en qualité de maître d'ouvrage,
- l'assistance aux abonnés et aux collectivités lors des litiges avec le concessionnaire,
- la représentation des personnes morales membres dans tous les cas où les lois et règlements en vigueur prévoient que les collectivités doivent être représentées ou consultées,
- l'encaissement de la taxe sur la fourniture d'électricité,
- l'étude et la préparation des inventaires, des programmes de travaux de renforcement, d'extension, d'effacement et d'éclairage public,
- la gestion des Fonds du FACE,
- la maîtrise d'ouvrage pour les travaux inopinés de renforcement, d'extension, d'aménagement de réseaux, d'encastrement de coffret gaz, de tarif jaune, de sécurisation,
- depuis le 1er juin 2012, la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale

4. PRESENTATION SYNTHETIQUE DU SDE 76

Fin 2012, le SDE 76 regroupe 690 communes soit 449.921 habitants, dont 115.691 habitants de communes urbaines et 334.230 habitants de communes rurales.

PATRIMOINE AU 31 DECEMBRE 2011 (au moment de la diffusion du rapport, les chiffres pour l'année 2012 ne sont pas connus)

Les ouvrages concédés, propriété de nos Syndicats Primaires, comprennent l'ensemble des installations affectées à la distribution d'énergie électrique.

Au 31 décembre 2011, la situation du patrimoine de la concession est la suivante :

	Réseau BT		**Réseau HTA**		**Postes de transformation**
Aérien nu	316,0 km		4 610,1 km		-
Souterrain	2 993,6 km	(42 %)	3 076.6 km	(40 %)	-
Torsadé	3 786,6 km		3,5 km		-
Total aérien	4 085,6 km		4 661,0 km		-
Total	**7 079,3 km**		**7 690,2 km**		**9.169 unités**
	+4.3% en 1 an		+1% en 1 an		+1% en 1 an

Le réseau BT à basse tension (230/400 V) de distribution est composé de lignes aériennes sur poteau et sur façade et de câbles souterrains.

Le réseau HTA dit « moyenne tension » est le réseau en aval des postes sources en général de tension 20.000 V, qui alimente des postes de clients importants et les postes HTA/BT 20.000 / 400 V de distribution publique servant à l'alimentation des clients basse tension.

Le poste de transformation assure la liaison entre le réseau HTA et le réseau BT. En zone rurale, un poste sur poteau ou en cabine simplifiée peut alimenter un ou deux départs BT ; en zone urbaine, un poste cabine peut alimenter de un à huit départs BT.

Nombre d'abonnés : **220.751 (+1.2% en 1 an)**

Consommation en GWH : **2.932 (+0.7 % en 1 an)**
(tarif règlementé)

2012 : TAUX DE SUBVENTIONS DU SDE76 (au 01/01/2012)

RENFORCEMENT : Travaux motivés par des contraintes de puissance (poste de transformation), des contraintes d'intensité ou de chutes de tension (réseau BTA).

☞ ***subventions du sde76 :*** *100 % du coût HT des travaux (ne bénéficient de ce programme que les communes sous régime rural).*

EXTENSION : Desserte des lotissements communaux, HLM, des zones artisanales ou d'activités communales.

☞ ***subventions du sde76 :*** *95 % du coût H.T. des travaux.*

EFFACEMENT DE RESEAUX :

Mise en souterrain de réseaux électriques afin de préserver l'environnement sans aucune relation avec les contraintes sur le réseau.

☞ ***subventions du sde76 :*** *70 % du coût H.T. des travaux.*

ECLAIRAGE PUBLIC :

Fourniture et pose d'installations d'éclairage public avec câblage et armoire de commande.

☞ ***subventions du sde76 :***
programme normal : *60 % du coût H.T. de la dépense subventionnable.*
programme Maîtrise de la Demande de l'Energie : *75 % du coût H.T. de la dépense subventionnable. (voir 5 fiches correspondantes)*
inventaire et état des lieux initial : *80 % du coût H.T. de la dépense subventionnable.*

Au sujet de ces Programmes de travaux, il appartient à chaque Collectivité adhérente de délibérer sur le mode de financement de sa participation. En ce qui concerne les travaux d'éclairage public, les plafonds de dépenses subventionnables ont été fixés comme suit :

- Fourniture et pose d'un foyer lumineux desservi par un réseau aérien : **700,00 €**.
- Fourniture et pose d'un mât avec foyer lumineux :

Hauteur de feu	8 mètres	9 mètres	10 mètres	11 mètres	12 mètres
Montant de la dépense subventionnable	**1 600,00 €**	**1 730,00 €**	**1 820,00 €**	**1 950,00 €**	**2 040,00 €**

Solaire
6 000,00 €

En site classé ou à l'intérieur du périmètre d'un monument classé, ces plafonds sont portés à **1 030,00 €** pour la fourniture et pose d'un foyer lumineux desservi par un réseau aérien et **2 380,00 €** pour un candélabre avec foyer lumineux quelle que soit sa hauteur.

programme Maîtrise de la demande de l'énergie : *voir 5 fiches correspondantes.*

2012 : OPERATIONS SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU SDE76

INOPINES DE RENFORCEMENT : Opérations de renforcement urgentes de faible montant non connues lors de l'élaboration des programmes.

☞ ***Pas de participation des Collectivités adhérentes.***

(ne bénéficient de ce programme que les Communes sous régime rural)

INOPINES d'EXTENSION :

EXTENSION : puissance entre 0 et 36 kVa

Desserte de biens communaux ou parcelles privées dans le champ d'application du code de l'urbanisme :

☞ ***subventions du sde76 :*** *sur le domaine public : 60 % du coût H.T. des travaux souterrains et 50 % du coût H.T. des travaux aériens. Sur le domaine privé 40 % du coût H.T. des travaux.*

Contribution demandée **à la charge de la commune** sur l'assiette du domaine public :

En souterrain : 44 €/ml
En aérien : 20 €/ml
Sous fourreaux : 30 €/ml

Contribution demandée **à la charge du pétitionnaire** sur l'assiette du domaine privé :

En souterrain : 66 €/ml
En aérien : 24 €/ml
Sous fourreaux : 36 €/ml

INOPINES D'EFFACEMENT :

Opérations d'effacement de réseaux de faible montant non connues lors de l'élaboration des Programmes et à réaliser en urgence.

☞ ***subventions du sde76*** : 50 % du coût H.T. des travaux.

INOPINES de SECURISATION :

Opération de mutation de fils nus par des câbles isolés.

☞ ***Pas de participation des Collectivités adhérentes.***

(ne bénéficient de ce programme que les Communes sous régime rural)

OPERATIONS D'AMENAGEMENT DE RESEAUX :

Déplacement de supports ou socles gênants implantés en terrain privé.

☞ ***Pas de participation des Collectivités adhérentes.***

OPERATIONS TARIFS JAUNES : puissance entre 37 et 250 kVa

Desserte de bien communaux ou privés nécessitant une puissance comprise entre 37 et 250 KVA.

Contribution demandée **à la charge de la commune** (dans le champ d'application du code de l'urbanisme) sur l'assiette du domaine public :
1 823 € + 44 € / ml + 8 € / KVA

Contribution demandée **au pétitionnaire** hors champ d'application du Code de l'Urbanisme :
1 823 € + 44 € / ml + 8 € / KVA

Partie privée au-delà du C400/P200 : à la charge du pétitionnaire, Maîtrise d'Ouvrage ERDF

ENCASTREMENT DES COFFRETS GAZ :

Encastrement de coffrets lors de la réalisation de branchements gaz

☞ ***Pas de participation des Collectivités adhérentes.***

5. LA DISTRIBUTION D'ELECTRICITE ET DE GAZ

5.1. LE RESEAU ELECTRIQUE

Les travaux relatifs aux réseaux de distribution électrique répondent à deux exigences :

- assurer la qualité et la continuité de la fourniture,
- intégrer les réseaux dans l'environnement.

En sa qualité d'autorité concédante, le SDE 76 organise le service de la distribution publique d'électricité en collaboration étroite avec les Syndicats Primaires.

5.2. LES INVESTISSEMENTS

Pour réaliser les travaux, le SDE 76 met en œuvre :

- une relation de proximité avec les élus et Présidents afin d'être proche de leurs attentes, avec un accompagnement tout au long de la conception et de la réalisation de leurs projets,
- une relation privilégiée avec les adhérents, Syndicats Primaires, maîtres d'ouvrages des travaux,
- un personnel technique et administratif à l'écoute, compétent et formé à la complexité des dossiers,
- une assistance à Maîtrise d'Ouvrage gratuite.

Des objectifs simples et clairs qui visent à garantir la bonne utilisation des investissements en cherchant l'optimisation des dépenses :

- la qualité de réalisation des travaux,
- la conformité des travaux aux normes réglementaires et de sécurité des biens et des personnes,
- le respect de l'environnement pour le traitement des déchets générés par les chantiers.

Les investissements portent sur des travaux de renforcement, d'effacement, d'extension et d'éclairage public.

5.3. LES RENFORCEMENTS

Ils ont pour but d'accroître la capacité du réseau et de maintenir la qualité de l'énergie délivrée en augmentant les sections des câbles conducteurs, de façon à éviter les chutes de tension et en augmentant la puissance des transformateurs.

En 2012, le SDE 76 a consacré 1 282 912,00 € de dotation aux renforcements auxquels s'ajoutent 693 789,00 € de crédits du Face, ce qui représente 2 601 730,44 € TTC de travaux, et réalisé 424 169,89 € TTC de travaux inopinés de renforcement avec l'aide du FACE AB et 245 202,76 € TTC de travaux de sécurisation de fil nu remplacé par des torsades avec l'aide du FACE S et S'.
Le SDE, maitre d'ouvrage, a réalisé 5 341 005,00 € TTC de travaux avec l'aide du FACE.

5.4. LES EXTENSIONS

Elles servent à prolonger les réseaux de distribution d'électricité afin de desservir les nouveaux usagers.

En 2012, le SDE 76 a consacré 581 155,00 € de dotation aux extensions, ce qui représente 731 643,55 € TTC de travaux et réalisé 835 076 € de travaux TTC inopinés d'extension pour les nouveaux clients à alimenter entre 3 et 36 KVA et 645 161,00 € TTC de travaux d'extension pour les nouveaux clients à alimenter entre 36 et 250 KVA.
Le SDE, maitre d'ouvrage, a réalisé 1 116 752,00 € TTC de travaux.

5.5. LES EFFACEMENTS

La dissimulation de réseaux s'effectue nécessairement en technique discrète (façade ou souterrain), ce qui permet à la fois de sécuriser la distribution, de renforcer les sections de câbles et de respecter au mieux le cadre de vie des seinomarins.

En 2012, le SDE 76 a consacré 3 367 414,00 € de dotation aux effacements auxquels s'ajoutent 726 798 € d'aide du FACE C et 305 000,00 € d'aide d'ERDF, ce qui représente 7 455 555,67 € TTC de travaux et réalisé 47 920,00 € TTC de travaux d'aménagement de réseaux présentant un risque immédiat pour la sécurité.
Le SDE, maitre d'ouvrage, a réalisé 7 905 817,00 € TTC de travaux avec l'aide du FACE.

5.6. L'ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage public comprend les extensions, les renforcements, le renouvellement, la rénovation, la mise en conformité et les aménagements, ainsi que la mise en valeur des bâtiments publics et des installations sportives.

En 2012, le SDE 76 a consacré 4 118 946 € de dotation aux adhérents pour l'éclairage public, ce qui représente 7 037 513,45 € TTC de travaux, réalisé 349 464,00 € TTC pour le compte des communes et réalisé 22 605 € TTC de travaux inopinés en coordination avec de nouveaux raccordements.

5.7. LE GAZ

En 2012, le SDE 76 a consacré 34 000,49 € à l'encastrement des coffrets gaz lors des réalisations de premier établissement.

LE SERVICE PUBLIC DU GAZ :

En 2011, un appel d'offres a été lancé pour la 5ème délégation du service public du gaz. 7 communes sont concernées : Le Fossé, Saint Aubin Celloville, Bois d'Ennebourg, Bois l'Evêque, Martainville Epreville, Servaville Salmonville et Saint Pierre en Val. Les opérateurs retenus sont Antargaz pour la commune de Saint Pierre en Val et GRDF pour les communes de Saint Aubin Celloville et Le Fossé.

Prix des combustibles à usage domestique : fioul, gaz naturel, gpl, électricité - France

Depuis 2004, la source d'énergie la plus économique est le gaz réseau. Le prix du gaz naturel est encadré par les pouvoirs publics alors que le fioul domestique est soumis aux fluctuations des marchés internationaux.

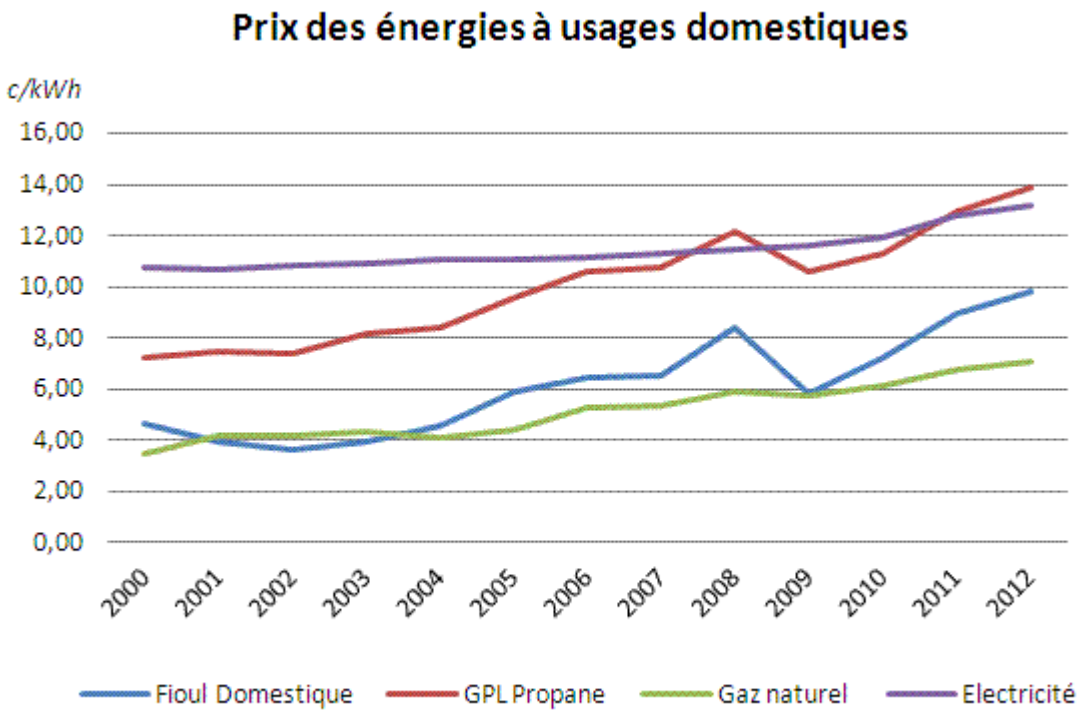

Fioul domestique : tarif C1, pour une livraison de 2 000 à 5 000 litres.
GPL Propane : Pour une livraison de 1 tonne dans une citerne consignée, avec rechargement à l'initiative du gazier.
Gaz naturel : Prix au tarif B1
Electricité : Tarif bleu option heures creuses
Source : SOeS (base de données Pégase)

Le développement des réseaux s'est poursuivi en 2012 sur les communes suivantes :

Appels d'offres 2008-2010 : réseaux et clients desservis fin 2011 :

(au moment de la diffusion du rapport, les chiffres pour l'année 2012 ne sont pas connus)

Opérateurs	Linéaire posé	Clients desservis fin 2011	KWH consommés
ANTARGAZ	9 392 ml	121	3 888 399
GRDF	21 303 ml	116	5 827 000*
PRIMAGAZ	13 255 ml	238	1 063 251
TOTALGAZ	2 041 ml	16	146 749
TOTAL	**45 991 ml**	**491**	**10 925 399**

* calculé par le SDE76

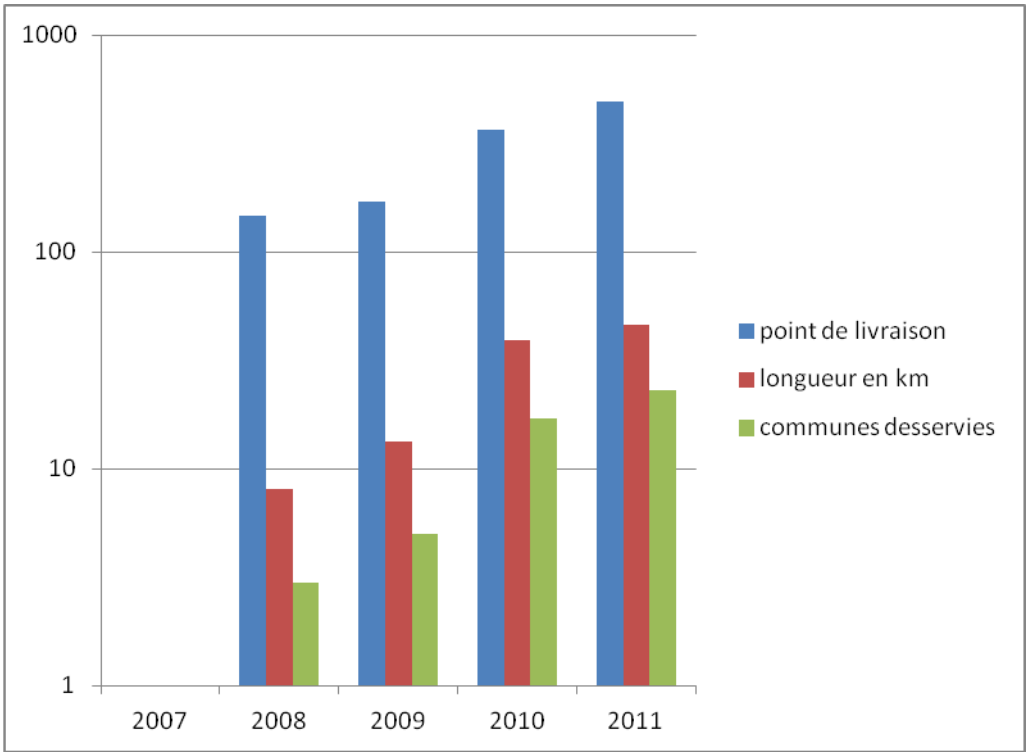

APPEL D'OFFRES 2011

ANTARGAZ	1 commune	ml	Observations
	Saint Pierre en Val		Contrat signé
G.R.D.F.	2 Communes	ml	Observations
	Saint Aubin Celloville		Contrat signé
	Le Fossé		Contrat signé

APPEL D'OFFRES 2009

Les communes retenues sont les suivantes :

ANTARGAZ	9 communes	6 150 ml garantis	Observations
	ANNEVILLE SUR SCIE		Commercialisation en cours
	CRIQUETOT		Commercialisation en cours
	CROSVILLE SUR SCIE		Commercialisation en cours
	DENESTANVILLE		Attente décision cidrerie pour gaz naturel
	LONGUEVILLE SUR SCIE		En service
	MANEHOUVILLE		Commercialisation en cours
	STE FOY		Commercialisation en cours
	ST CRESPIN		Projet en attente
	ST OUEN DU BREUIL		En service
TOTALGAZ	**9 Communes**	**6 896 ml garantis**	**Observations**
	~~BOSC BORDEL~~		Commercialisation en cours : échec
	~~GOUCHAUPRE~~		retrait de la DSP
	~~INTRAVILLE~~		retrait de la DSP
	~~ST REMY BOSCROCOURT~~		Retrait de la DSP
	LE TILLEUL		En service
	ANGIENS		En service
	~~MARTIGNY~~		Retrait de la DSP
	QUIBERVILLE		Réseaux possible, pas de terrain pour la citerne
	~~BRACHY~~		Retrait de la DSP
G.R.D.F.	**5 Communes**	**15 328 ml garantis**	**Observations**
	ST JEAN DE LA NEUVILLE		En service
	BOSC ROGER SUR BUCHY		En service Extension : participation financière du SDE
	FLOCQUES		En service
	ETAINHUS		En service
	GOMMERVILLE		En service

APPELS D'OFFRES 2008

Les communes suivantes sont retenues suite aux deux appels d'offres lancés en 2008.

ANTARGAZ	8 communes	3 350 ml garantis	Observations
	AUTRETOT	300 ml	Réunion avec CM 19 juin 2009 Cm du 6 nov en attente appel du maire pour organiser la réunion publique
	AMBRUMESNIL	400 ml	En service
	BEUZEVILLE LA GRENIER	1.500 ml	Réunion CM 16 juillet 2009 Réunion publique 9 octobre 2009 Commercialisation en cours
	BERVILLE EN CAUX	100 ml	Réunion avec CM le 14 octobre 2009 Réunion publique 19 janvier 2010 Commercialisation en cours
	GUERVILLE	700 ml	En service
	HEUQUEVILLE	150 ml	Le projet de port méthanier compromet la réunion publique
	LINTOT	100 ml	Réunion CM 4 mars 2010 Réunion publique le ?
	~~MOTTEVILLE~~	100 ml	Retrait de la DSP
PRIMAGAZ	**6 Communes**	**3 530 ml garantis**	**Observations**
	~~CONTEVILLE~~	Ilot	Retrait du projet
	CROISY SUR ANDELLE	1.200 ml	Réunion CM 1er juin 2009 Réunion publique 13 octobre 2009 Commercialisation avril 2010 Travaux prévus fin 2013
	GRANDCAMP	875 ml	Réunion avec CM 29 juin 2009 Réunion publique 27 avril 2010 Commercialisation en cours
	SAINT ARNOULT	1.300 ml	En service**, forte densification** Accord avec un office HLM
	SAINT VINCENT CRAMESNIL	100 ml	**Travaux réceptionnés, en attente de mise en service**
	YVILLE SUR SEINE	50 ml	En service

TOTALGAZ	1 Commune	1 900 ml garantis	Observations
	VARENGEVILLE SUR MER	1.900 ml	En service
G.R.D.F.	**9 Communes**	**17 500 ml garantis**	**Observations**
	BRACQUEMONT		En service
	BELLEVILLE SUR MER	4.770 ml	En service
	GREGES	1.500 ml	En attente travaux avec la ZAC de Dieppe
	DERCHIGNY GRAINCOURT	500 ml	Travaux en cours fin 2012
	SAINT MARTIN EN CAMPAGNE	1.000 ml	Travaux en cours fin 2012
	ETALONDES	3.828 ml	En service
	~~SAINT PIERRE EN VAL~~	1.954 ml	Retrait de la concession
	FROBERVILLE	1.170 ml	Travaux été 2012. Accord UGECAM
	GRAINVILLE LA TEINTURIERE	2.270 ml	En service
	FONTENAY	1335 ml	En service

APPEL D'OFFRES 2007

ANTARGAZ	13 communes	Observations
	TORCY LE PETIT	Echec de la commercialisation
	ANCEAUMEVILLE	Pas de réseau public Citerne pour bâtiment communal et un abonné à réaliser en 2010
	TOURVILLE LA CHAPELLE	En service
	BACQUEVILLE EN CAUX	En service Densification en cours Extension réalisée en 2012
	BELLENCOMBRE	Pas de terrain pour accueillir la citerne. Refus de la commune Abandon du projet
	ECRETEVILLE LES BAONS	Pas de réseau public Citerne pour bâtiment communal
	MANNEVILLETTE	En service
	MESNIERES EN BRAY	En service
	SAINT GEORGES SUR FONTAINE	En service Extension réalisée en 2012
	SAINT PIERRE DE MANNEVILLE	Echec de la commercialisation
	SAINT PIERRE EN PORT	Refus de la commune, projet non rentable sans les bâtiments communaux
	SASSETOT LE MAUCONDUIT	En service Densification et extension en cours
	TOTES	En service Extension en 2010-2011-2012
PRIMAGAZ	**4 communes**	**Observations**
	BOUVILLE	En service
	BERNEVAL LE GRAND	En service
	SAINT HELLIER	En attente de signature avec la mairie
	CRIEL SUR MER	En service
G.R.D.F.	**2 communes**	**Observations**
	GAILLEFONTAINE	En service
	CALLENGEVILLE	En service

6. LE CONTROLE DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Dans un système énergétique en pleine mutation, le SDE 76 dispose de moyens pour garantir l'accès à un Service Public de qualité en tout point du territoire des adhérents :

- le contrôle du respect des obligations et des objectifs du cahier des charges de concession,
- l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux.

Les contrats de concession ont été signés :

- en février 1994 pour 25 ans avec ERDF,
- en juin 2004 pour 20 ans avec GRDF,
- en octobre 2006, 2009, 2010 et 2012 pour 30 ans avec ANTARGAZ, TOTALGAZ, PRIMAGAZ et GRDF,
- En mars 2009 pour 30 ans avec TOTALGAZ

Il revient au SDE 76 de contrôler la bonne exécution par les concessionnaires des Services Publics, afin qu'elle soit gérée selon les principes d'égalité, de continuité et de neutralité.

Le SDE 76 a établi en 2012 cinq rapports de contrôle sur les activités d'ERDF, de GRDF, d'ANTARGAZ, PRIMAGAZ et de TOTALGAZ.

Depuis l'ouverture des marchés de l'énergie, les rôles de l'opérateur public se sont mis en cohérence : ERDF est l'opérateur chargé de l'exploitation des réseaux de distribution dans le respect du cahier des charges de 1994.

7. LE FINANCEMENT

7.1. LES RECETTES

Les recettes réelles en 2012 sont les suivantes :

• Taxe départementale sur l'électricité	7 964 428,82
• Taxe syndicale sur l'électricité	10 664 005,19
• Subventions du Face	2 032 734,80
• EDF et PCT	631 115,88
• Participations des tiers sur travaux inopinés	639 835,00
• Participations SIERG et communes travaux programmés	797 717,35
• Redevances : de fonctionnement (ERDF) - gaz (GRDF, ANTARGAZ et PRIMAGAZ) - Redevance d'Occupation du Domaine Public (RODP)	678 692,63
• Redevance d'investissement (ERDF)	3 633 375,32
• Produits divers (récupération du cuivre, FCTVA, produit de cession d'un véhicule et produits exceptionnels)	3 933,00
Total	**27 045 837,99**

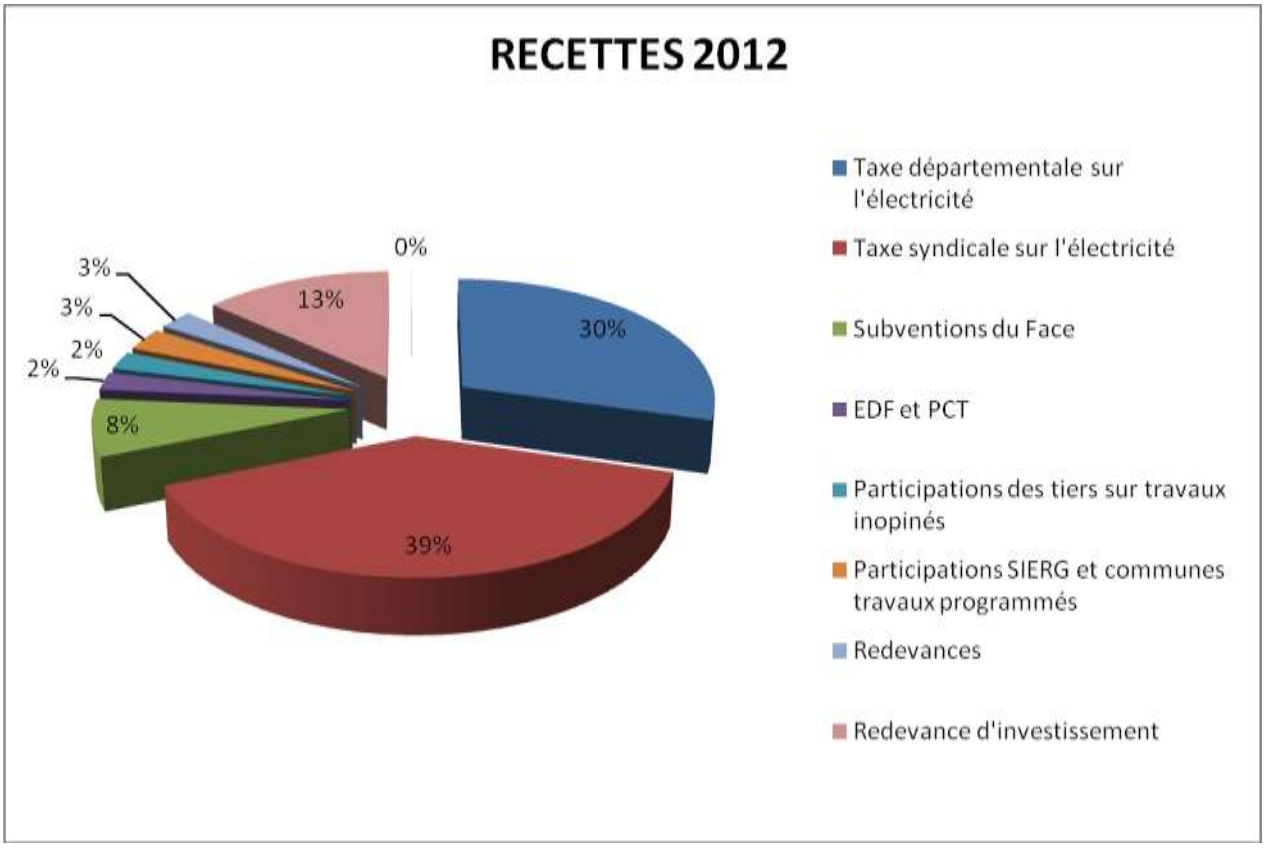

7.2. LA TAXE DEPARTEMENTALE ET LA TAXE SYNDICALE

Ces taxes sont dues sur les quantités d'électricité consommées, à l'exception de celles qui concernent l'éclairage public.

Elles sont calculées sur les consommations d'électricité pour les puissances inférieures à 250 KVA et payées par les usagers sur leur consommation d'énergie électrique.

Le Département a voté un taux de taxe de 4 % et le SDE 76 un taux de 8,12 %.

Loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Electricité) a été publiée au Journal Officiel le 8 décembre 2010.

Entrée en application début 2011, cette loi vise à assurer plus de concurrence dans le secteur de l'énergie.

Entre autre, la Loi NOME modifie substantiellement le régime de la Taxe sur l'Electricité intitulée depuis le 1er janvier 2011 Taxe Communale sur la Consommation Finale d'Electricité (TCFE).

L'assiette de cette taxe n'est plus la facture, mais la consommation électrique et le tarif est actualisable chaque année sur décision de la collectivité prise avant le 1er septembre de chaque année.

7.3. LES RECETTES LIEES AU FACE

Le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification existe depuis 1936. Sa création avait pour finalité d'aider les communes et les établissements à financer le coût de la construction des réseaux.

Le FACE aide les travaux d'extension et de renforcement des réseaux basse tension des communes rurales, ainsi que l'établissement des lignes moyenne tension destinées à l'alimentation de nouveaux postes de distribution publique.

Le programme FACE AB est principalement consacré aux renforcements de réseaux.

Le programme FACE C est une dotation qui a pour finalité l'amélioration esthétique des réseaux.

Le programme FACE S, apparu en 2005, concerne l'éradication des réseaux fils nus.

Le programme FACE S', apparu en 2010, concerne l'éradication des réseaux fils nus faible section, sensibles aux tempêtes.

L'encaissement en 2012 des programmes FACE en cours s'élève à 2 032 734,80 €.

7.4. LES RECETTES D'ERDF - CONCESSIONNAIRE

Il existe trois types de recettes liés au cahier des charges de la concession :

Redevances R1 et R2 :

Ces redevances de concession sont une contrepartie des dépenses supportées par les collectivités concédantes, au bénéfice du Service Public. La redevance, annuelle, a pour but de faire financer par le prix du service rendu et non par l'impôt :

- d'une part, les frais entraînés par l'autorité concédante pour l'exercice du pouvoir concédant,
- d'autre part, une partie des dépenses effectuées par celui-ci sur les réseaux électriques.

◆ La redevance R1 vise à financer les frais liés à l'exercice de contrôle du pouvoir concédant par le SDE 76. Elle est calculée à partir des linéaires de réseau et de la population sur le territoire de la concession.

Le Syndicat a perçu en 2012 : 404 835,00 € de redevance de fonctionnement.

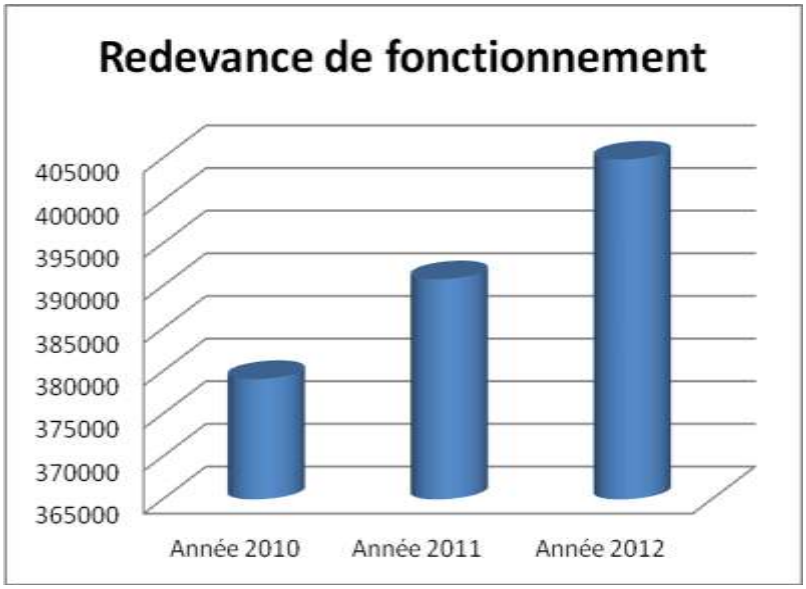

◆ La redevance R2 est versée deux ans après le mandatement des travaux. Elle traduit la participation des concessionnaires au financement des nouvelles infrastructures.

Le Syndicat a perçu en 2012 : 3 633 375 € de redevance d'investissement, pour la première fois en hausse depuis 2010.

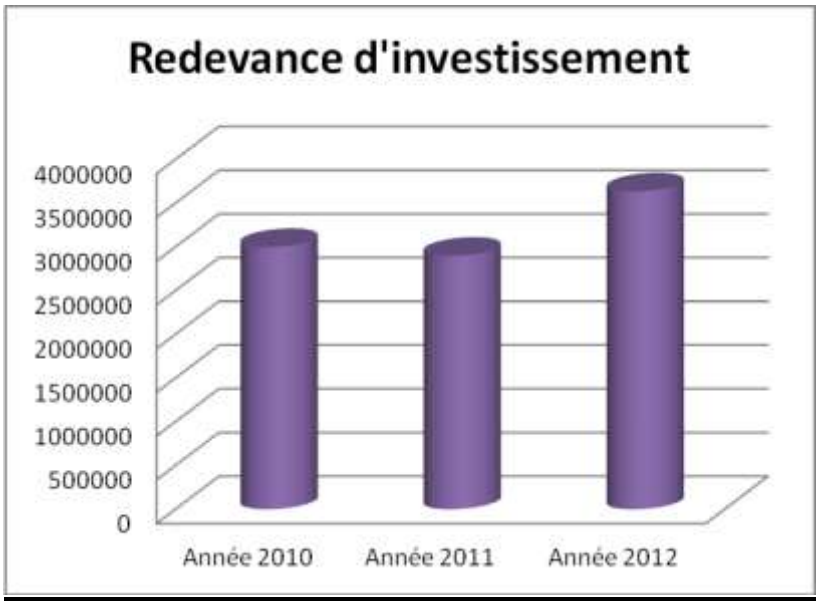

Redevance gaz :

La redevance gaz vise à financer les frais liés à l'exercice du pouvoir concédant exercé par le SDE 76 pour le contrôle des concessions gaz.

Le Syndicat a perçu en 2012 : 131 385 € de redevance.

Redevance liée à l'article 8 :

La redevance liée à l'article 8 du cahier de concession est une contribution annuelle versée par les concessionnaires pour le financement des travaux réalisés sous maîtrise d'ouvrage du SDE 76, afin d'améliorer l'insertion des ouvrages dans l'environnement. Le concessionnaire décline cette redevance en fonction de la longueur des réseaux aériens.

Le Syndicat a perçu en 2012 : 305 000 € au titre de l'article 8.

Autres participations :

Lorsque le SDE 76 réalise des travaux inopinés (d'extension, à la demande de particuliers, pour une puissance comprise entre 0 et 36 KVA) de tarif jaune (à la demande de particuliers, agriculteurs, artisans et professionnels, pour une puissance comprise entre 36 et 250 KVA) pour le compte de clients qui souhaitent faire alimenter en énergie électrique une parcelle ou un site artisanal, commercial, agricole ou industriel. Le SDE 76 demande une participation aux futurs usagers suivant des barèmes fixés par l'Assemblée Générale et règle le coût réel des travaux.

Le Syndicat a perçu en 2012 : 639 835 € de contributions.

Part couverte par le tarif :

C'est la part du coût du réseau mutualisé sur le tarif d'utilisation du réseau public de distribution, qui est remboursé au SDE 76 par ERDF.

Ce mécanisme est mis en place pour la première fois en 2010.

La recette perçue en 2012 s'élève à 326 115,88 €.

8. LES DEPENSES DU SDE 76

8.1. LA REPARTITION DES DEPENSES

Le total des dépenses réelles 2012 se répartit comme suit :

• Frais de personnel	871 738,64
• Administration générale et indemnités des élus	338 399,94
• Travaux inopinés (dépenses nettes pour le SDE 76 seul)	535 764,93
• Dotations aux syndicats primaires	9 235 822,00
• Travaux réseaux électriques investissement des tiers	1 978 784,00
• Travaux réseaux électriques investissement du SDE	14 549 133,00
• Investissements propres au SDE 76	81 823,87
Total	**27 591 466,38**

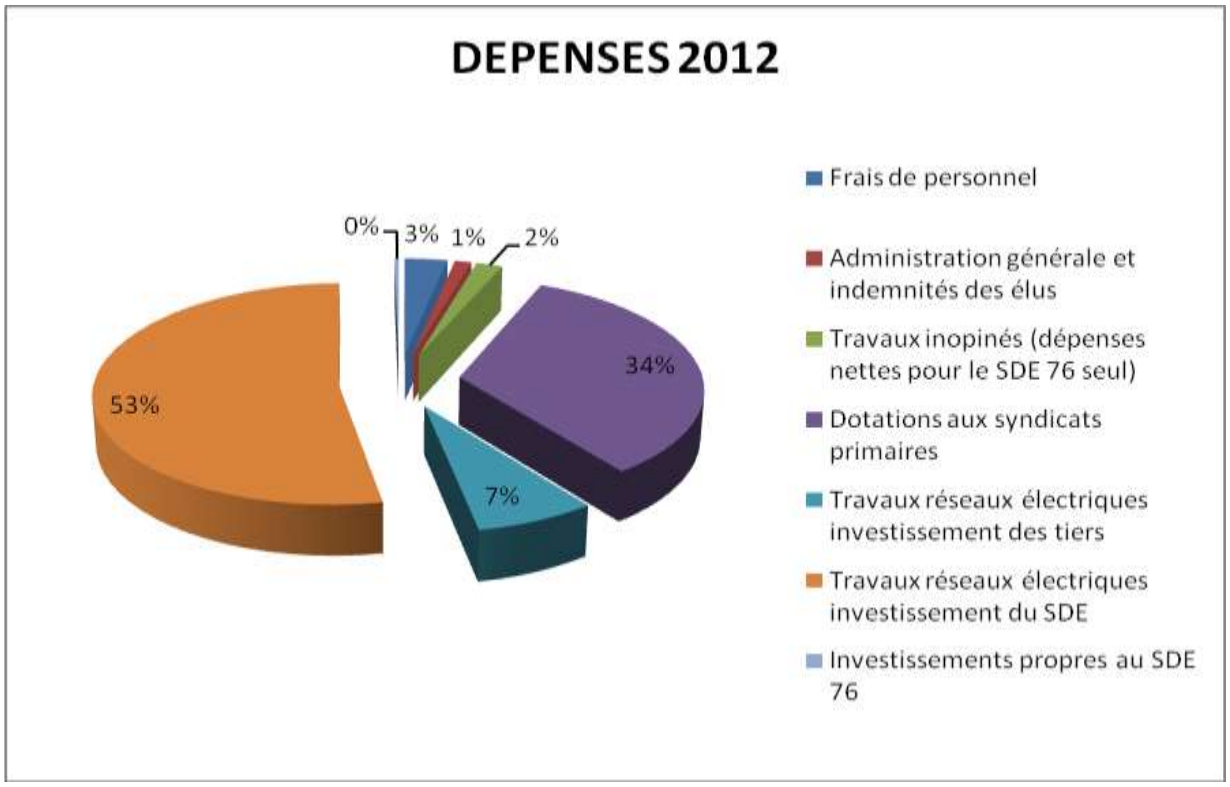

Les frais de personnel représentent la charge de rémunération du personnel, soit 3,16 %.

Le poste "administration générale" représente les frais de fonctionnement de la structure et les indemnités des élus, soit 1,23 %.

Les investissements propres au SDE 76 correspondent aux achats importants. En 2012, le SDE 76 a renouvelé des ordinateurs, des imprimantes, du mobilier de bureau et trois véhicules. Ces investissements représentent 0,3 %.

Les dotations aux Syndicats Primaires, les travaux inopinés du SDE 76 et l'ensemble des travaux sur les réseaux électriques permettent de réaliser les investissements nécessaires aux collectivités adhérentes et aux communes sur le service public de la distribution. Ils représentent 95,31 % des dépenses réelles.

Le Syndicat n'est pas endetté, mais supporte une partie de la dette des adhérents, remboursée à 100 % par ceux-ci.

8.2. LES RESTES A REALISER

Pour l'année 2012, les restes à réaliser ont été arrêtés comme suit :

- dépenses : 9 394 414,22 €,
- recettes : 9 346 864,18 €.

Le compte administratif se solde pour un excédent de fonctionnement de 16 772 407,33 €, un excédent d'investissement de 1 362 876,30 €, soit, après le report des restes à réaliser, un excédent de 1 315 326,26 €.

9. LES DOCUMENTS COMPTABLES

Les mandats et titres de recettes sont les ordres de paiement et d'encaissement émis par les services du SDE 76.

En 2012, 2 681 mandats et 1 564 titres ont été comptabilisés et reflètent l'activité du Syndicat qui s'intensifie. En 2011, 2 290 mandats et 723 titres avaient été comptabilisés.

Suite à la reprise de la maitrise d'ouvrage :

- une modification de tous les comptes correspondant à la nouvelle organisation a été faite par l'intermédiaire de la Décision Modification n°1

- 457 mandats ont été établis, entre le 1er juin 2012 et le 31 décembre 2012, pour le règlement des factures de réseaux électriques, 106 mandats pour les factures de génie civil et 31 mandats pour le règlement de factures en éclairage

- il a été créé de nouveaux documents relatifs à la répartition de la dépense entre le SDE76, les syndicats primaires et les communes avec une situation financière avant le 1er juin et après le 1er juin 2012 pour chaque opération.

10. L'EQUIPE A DISPOSITION DES ELUS

10.1. L'ORGANIGRAMME DES SERVICES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE

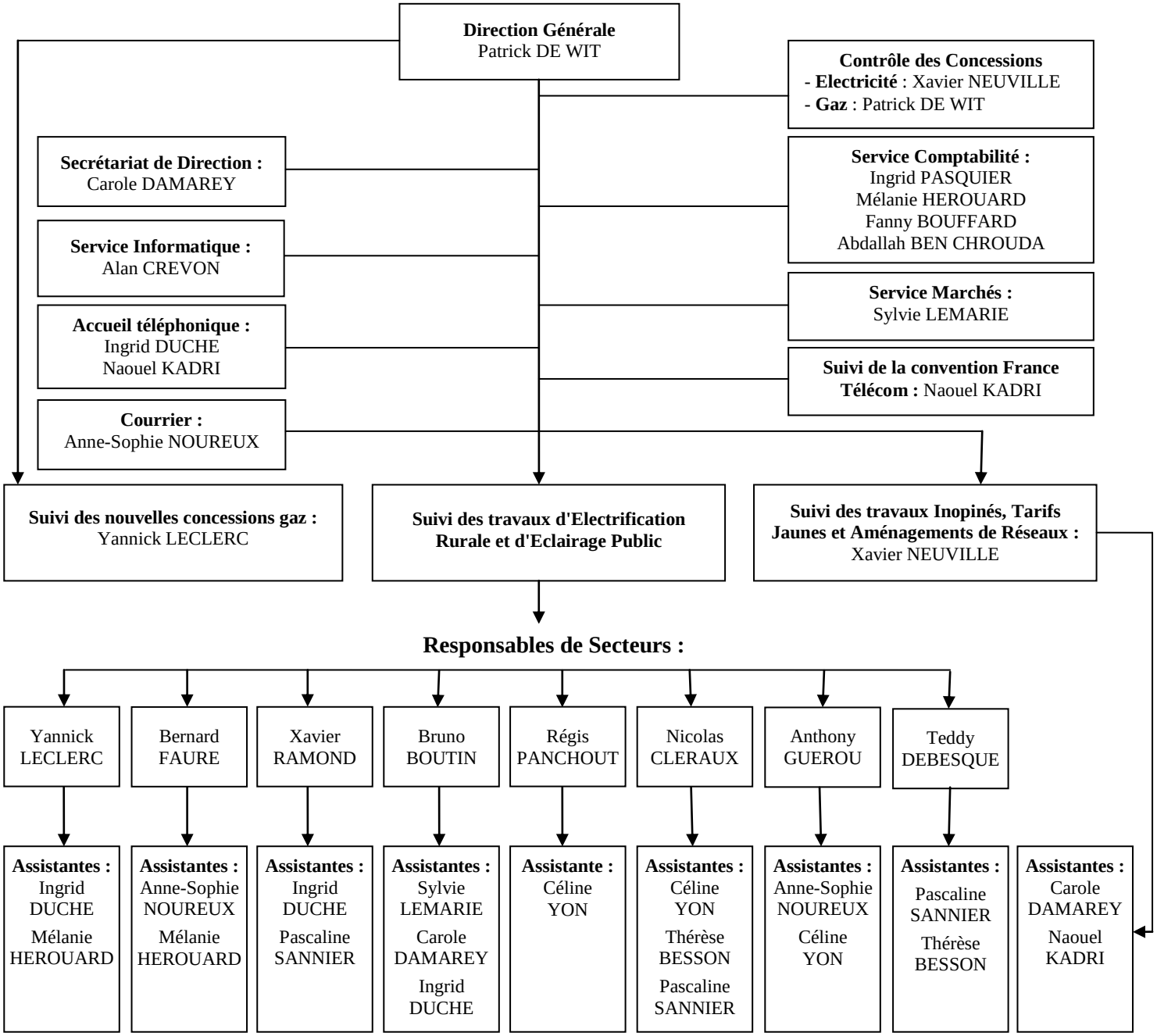

10.2. L'EFFECTIF

Au 31 décembre 2012, l'effectif du SDE76 est composé de 22 agents, 11 agents titulaires, 2 agents détachés et 9 agents contractuels. Constituée de 12 hommes et 10 femmes, l'équipe est répartie sur 2 filières soit 10 agents issus de la filière technique et 12 agents issus de la filière administrative.

Répartition des agents par catégorie

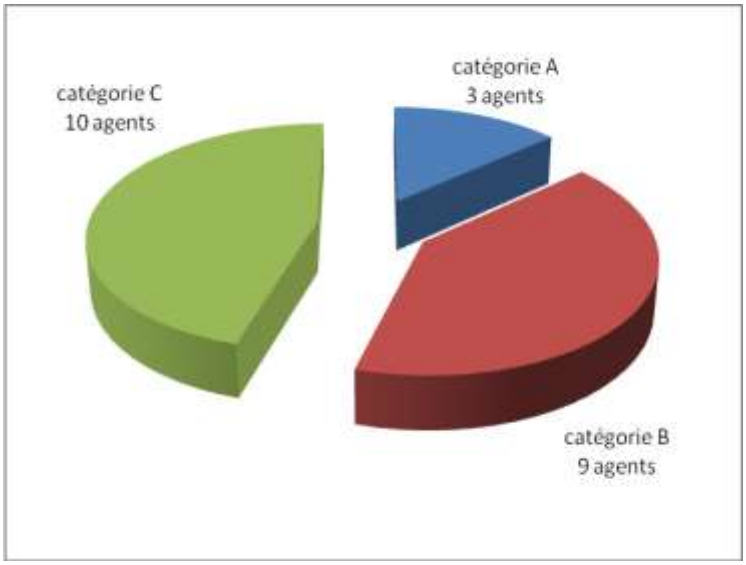

10.3. LES FORMATIONS

17 300 € ont été consacrés à la formation et permis de financer 75 jours de formation dont :

- 15 jours pour la maitrise des outils comptables.
- 32 jours pour la maitrise des outils de bureautique.
- 21 jours pour l'habilitation électrique BR
- 3 jours pour la découverte de l'environnement juridique de la distribution électrique
- 4 jours pour les gestes aux premiers secours

ANNEXE 1

Liste des Présidents des syndicats primaires et des Délégués au Syndicat Départemental au 31/12/2012

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SIER et de GAZ de la région d'ARGUEIL	M. GRISEL *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de LE MESNIL LIEUBRAY
	Mme HORVILLE Patricia *(Déléguée Titulaire du SIERG)* *M. MAYETTE Jean-Claude* *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Délégué de la Commune de MORVILLE SUR ANDELLE Commune de CROISY SUR ANDELLE
SIER et de GAZ de la région d'AUMALE-BLANGY-NEUFCHATEL	M. TERNISIEN Rémy *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de ST LEGER AUX BOIS
	M. VAN HULLE Lucien *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de MORTEMER
	M. FRANCOIS Christian *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune d'AUMALE
	M. POLLET Francis *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de MARQUES
	M. HADOUX Jean-Claude *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de FOUCARMONT
	M. AVRIL Jean-Pierre *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de REALCAMP
SIER et de GAZ de la région de BELLENCOMBRE-LONDINIERES-NEUFCHATEL	M. BEAUPERE André *(Président du SIERG)*	Délégué de la Commune des GRANDES VENTES
	Mme BOCANDE Annick *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune des GRANDES VENTES
	M. LAGNEL Hervé *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de ROSAY
	M. SANSON François *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune d'ARDOUVAL
	M. DEMONCHY Daniel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune d'OSMOY ST VALERY

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SIER et de GAZ de la région de BOLBEC LILLEBONNE	M. VAUTIER Marcel *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de ST JEAN DE LA NEUVILLE
	M. BARIL Jean-Marie *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de TROUVILLE ALLIQUERVILLE
	M. LE BER Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de MIRVILLE
	M. LEBRETON Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de NORVILLE
	M. MAILLET Hubert *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de BERNIERES
	M. CRESSANT Jacques *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de PETIVILLE
SIER et de GAZ de la région de BOOS	M. JEANNE Michel *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de LA NEUVILLE CHANT D'OISEL
	Mme FORTIN Josette *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Conseillère Municipale de la Commune de GOUY
	M. GRISEL Yves *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Délégué de la Commune de BOOS
	M. YASSEF Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune des AUTHIEUX SUR LE PORT ST OUEN
	M. CHAUVIN Philippe *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de MONTMAIN
SIER et de GAZ de la région de LA BOUCLE D'ANNEVILLE	M. LE GALLO François *(Président du SIERG)*	Délégué de la Commune d'YVILLE SUR SEINE
	M. GABRIELLI Henry *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune d'ANNEVILLE AMBOURVILLE
SIER et de GAZ de la région de BROTONNE	M. QUERTIER Michel *(Président du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de VATTEVILLE LA RUE
	M. PONTY Dominique *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de ST NICOLAS DE BLIQUETUIT
SIER et de GAZ de la région de BUCHY	M. CHAUVET Patrick *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de BUCHY
	M. GUERARD Patrick *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de MATHONVILLE
	Mme BRUMENT Cécile *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de BOSC EDELINE
	M. VERHAEGHE Albert *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Délégué de la Commune de BOSC BORDEL
	M. CARON Francis *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de BUCHY
	M. CARPENTIER Jean-Pierre *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Maire de la Commune de SAINT AIGNAN SUR RY

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SMER et de GAZ de la région de CANY VALMONT	M. VASSET Laurent *(Président du SMERG)*	Maire de la Commune d'ANGERVILLE LA MARTEL
	M. LEGRAND Christian *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune de VEULETTE SUR MER
	Mme HOUZARD Sylvie *(Déléguée Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune de VITTEFLEUR
	M. BESSIERES Yves *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de STE HELENE BONDEVILLE
	M. JEGAT Pierre Yves *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de CANY BARVILLE
	M. PANEL Jean-Louis *(Délégué Suppléant du SMERG)*	Maire de la Commune d'ANCRETTEVILLE SUR MER
SIER et de GAZ de la région de CAUDEBEC EN CAUX	M. DODELIN Louis *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de BOIS HIMONT
	M. GALLAIS Moïse *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune d'ALLOUVILLE BELLEFOSSE
	M. BARDEL Jacques *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de VILLEQUIER
	M. DELAMARE Henri *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de ST WANDRILLE RANCON
	M. AMAT Gilles *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Maire de la Commune de ST NICOLAS DE LA HAIE
SIER de la région de CLEON	M. LEVILLAIN Noël *(Président du SIER)*	Maire de la Commune de TOURVILLE LA RIVIERE
	M. BECASSE Jany *(Délégué Titulaire du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de CLEON
	M. BOVIN Pierre *(Délégué Titulaire du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de SOTTEVILLE SOUS LE VAL
	M. JOACHIMSMANN Gérard *(Délégué Titulaire du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de FRENEUSE
	M. DELAFOSSE Jean-Marie *(Délégué Suppléant du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de CLEON
SIER et de GAZ de la région de DARNETAL	M. AUZOU Jean-Pierre *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de RY
	M. GUYOMARD Rémy *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune d'AUZOUVILLE SUR RY
	M. DUCABLE Gérard *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune d'ISNEAUVILLE
	M. SANCHEZ Emilien *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de ST MARTIN DU VIVIER
	M. RICOUARD Louis *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de GRAINVILLE SUR RY
	M. DUVAL Gérard *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de BELBEUF

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SMER de la région de DIEPPE	M. JOFFROY Daniel *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de BELLEVILLE SUR MER
	Mme LARCHEVEQUE Danièle *(Déléguée Titulaire du SIER)*	Adjointe au Maire de la Commune de BELLEVILLE SUR MER
	M. DESAUBRY André *(Déléguée Suppléant du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de MARTIN EGLISE
SMER et de GAZ de la région de DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE	M. PESQUET Yvon *(Président du SMERG)*	Maire de la Commune de CLEUVILLE
	M. VASSE Jean-Marc *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune de FAUVILLE EN CAUX
	M. CROCHEMORE Philippe *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Délégué de la Commune de DOUDEVILLE
	M. BELLET Jean-Yves *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Délégué de la Commune de YEBLERON
	M. MEIER Ernest *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Délégué de la Commune d'ANVEVILLE
	Mme BLEAUDY Carmen *(Déléguée Suppléante du SMERG)*	Déléguée de la Commune d'ANVEVILLE
SIER et de GAZ de la région de DUCLAIR VALLEE DE SEINE	M. LEGER Bernard *(Président du SIERG)*	Délégué de la Commune de SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE
	M. VEYRONNET Alain *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de ST MARTIN DE BOSCHERVILLE
	M. PARMENTIER Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Délégué de la Commune de YAINVILLE
	M. VATEY José *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Délégué de la Commune de JUMIEGES
	M. SAUMON Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de VILLERS ECALLES
	M. SIMON Patrick *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Maire de la Commune de STE MARGUERITE SUR DUCLAIR
SMER et de Gaz de la région d'ENVERMEU	M. MARTIN Patrick *(Président du SMERG)*	Maire de la Commune de BIVILLE SUR MER
	M. VIGREUX Pierre *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune de GOUCHAUPRE
	M. DEFOY Bernard *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune de ST MARTIN EN CAMPAGNE
	M. RATEL Michel *(Délégué Suppléant du SMERG)*	Maire de la Commune de BAILLY EN RIVIERE

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SME de la région d'EU	M. ROCHE Daniel *(Président du SME)*	Maire de la Commune de ST PIERRE EN VAL
	M. TROLEY Jean-Pierre *(Délégué Titulaire du SME)*	Maire de la Commune de LONGROY
	M. SAUTEUR Moïse *(Délégué Titulaire du SME)*	Maire de la Commune de GUERVILLE
	M. COULOMBEL Joël *(Délégué Titulaire du SME)*	Délégué de la Commune de ST REMY BOSCROCOURT
	M. MASSY Maurice *(Délégué Titulaire du SME)*	Délégué de la Commune de GUILMECOURT
	M. MARET Denis *(Délégué Suppléant du SME)*	Délégué de la Commune de CUVERVILLE SUR YERES
SIER et de GAZ de la région de FECAMP	M. CROCHEMORE Jean-Marie *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de GANZEVILLE
	M. LOISEL Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de MANIQUERVILLE
	M. BASILLE Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de CRIQUEBEUF EN CAUX
	M. BONNEVILLE Jean-Pierre *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de BORDEAUX ST CLAIR
	M. BARTHELEMY Bernard *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Conseiller Municipal LES LOGES
SIER de la région de FONTAINE LE BOURG	M. LOISEL Yves *(Président du SIER)*	Maire de la Commune de SIERVILLE
	M. PETIT Jean-Pierre *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune de GRUGNY
	M. DUPUIS François *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune de ST GERMAIN SOUS CAILLY
	M. LEGER Roger *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune d'ESTEVILLE
	M. MOLMY Georges *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune d'YQUEBEUF
	M. NORMAND René *(Délégué Suppléant du SIER)*	Maire de la Commune de ST GEORGES SUR FONTAINE
SMER et de GAZ de la région de FONTAINE LE DUN	M. BEUX Daniel *(Président du SMERG)*	Adjoint au Maire de la Commune d'HOUDETOT
	M. LETARD Alain *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune d'AUTIGNY
	M. SEIGNEUR Daniel *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune d'ERMENOUVILLE
	M. CLAIR Jean-Claude *(Délégué Titulaire du SMERG)*	Maire de la Commune de VEULES LES ROSES

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SIER et de GAZ de la région de FORGES LES EAUX	M. LE BLOND Bernard *(Président du SIERG)*	Délégué de la Commune de SERQUEUX
	M. LEJEUNE Michel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Député, Conseiller Général, Maire de la Commune de FORGES LES EAUX
	M. CHEVALLIER Patrick *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de NESLE HODENG
	M. VAN DE VYVER Pierre *(Délégué Titulaire du SIERG)*	
	M. ROBERT Alain *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de FORGES LES EAUX
SIER et de GAZ de la région de GODERVILLE CRIQUETOT	M. LEPILEUR Hervé Philippe *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de GONNEVILLE LA MALLET
	Mme VIALA Martine *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de VILLAINVILLE
	M. CLEMENT GRANDCOURT *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de BENARVILLE
	M. LE MAHOUT Daniel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune LE TILLEUL
	M. BROCHEC André *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune d'ETRETAT
SIER et de GAZ de la région de GOURNAY EN BRAY	M. DUCROCQ Christian *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de MOLAGNIES
	M. DELILLE Michel *(1er Vice-président)*	Adjoint au Maire de la Commune de FERRIERES EN BRAY
	M. LESUEUR Gérard (2ème Vice-président)	Maire de la Commune d'Ernemont la Villette
SIER et de GAZ de la région de LONGUEVILLE SUR SCIE	M. JOUAN Gérard *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de LA CHAUSSEE
	Mme LORPHELIN Jacqueline *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de BACQUEVILLE EN CAUX
	M. DEPREAUX Alain *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de CROSVILLE SUR SCIE
SIER et de GAZ de la région de MONTIVILLIERS	M. GRANCHER Christian *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de CAUVILLE SUR MER
	M. HATTENVILLE Stéphane *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de FONTAINE LA MALLET
	M. GUEROUT Patrick *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de HERMEVILLE
	Mme LEBAS Maryvonne *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de ROLLEVILLE
	M. PANEL Philippe *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de FONTENAY
	M. LEBORGNE Jean *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de FONTAINE LA MALLET

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SIER de la région de OFFRANVILLE	Mme LEBOURG Yvonne *(Présidente du SIER)*	Maire de la Commune d'AMBRUMESNIL
	M. BLOC Jean-François *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune de QUIBERVILLE SUR MER
	M. MEEGENS Jean-Paul *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune de GRUCHET ST SIMEON
	M. BAZILLE Bernard *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune de ST AUBIN SUR SCIE
	Mme LORPHELIN Jacqueline *(Déléguée Titulaire du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de BACQUEVILLE EN CAUX
	M. RENARD Philippe *(Délégué Suppléant du SIER)*	Conseiller Municipal d'HAUTOT SUR MER
SIER et de GAZ de la région de PAVILLY	M. VANDENBULCKE Xavier *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de BUTOT
	M. HONDIER Hubert *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune d'EMANVILLE
	Mme BAES Françoise *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Adjointe au Maire de la Commune d'HUGLEVILLE EN CAUX
	M. DUCLOS Jean-François *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de BEAUTOT
	M. GRESSENT Daniel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de SAINTE AUSTREBERTHE
	Mme PETIT Elisabeth *(Déléguée Suppléante du SIERG)*	Maire de la Commune de MOTTEVILLE
SIER de la région de ROUMARE ET DE LA FORET VERTE	M. LESELLIER Paul *(Président du SIER)*	Maire de la Commune de PISSY POVILLE
	M. POISSANT Christian *(Délégué Titulaire du SIER)*	Maire de la Commune de MONTIGNY
	M. LABARD Jean-Claude *(Délégué Titulaire du SIER)*	Adjoint au Maire de la Commune de ST JEAN DU CARDONNAY
	M. DELTOUR Edmond *(Délégué Suppléant du SIER)*	Conseiller Municipal de la Commune d'HOUPPEVILLE
SIER et de GAZ de la région de SAHURS	M. DA LAGE Guy *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de SAHURS
	M. DEMONBYNES Alain *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune d'HAUTOT SUR SEINE
	M. BONTE Alain *(Délégué Suppléant du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de SAHURS

COLLECTIVITE	NOM	TITRE
SIER et de GAZ de la région de SAINT ROMAIN DE COLBOSC	M. VASSE Sylvain *(Président du SIERG)*	Maire de la Commune de GRAIMBOUVILLE
	M. MERVILLE Denis *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de SAINNEVILLE SUR SEINE
	M. GIRARDIN Bertrand *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de ST ROMAIN DE COLBOSC
	Mme GAUTIER HURTADO Maria-Dolorès *(Déléguée Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de ST MARTIN DU MANOIR
	M. DEHON Lionel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Conseiller Municipal de la Commune de LA CERLANGUE
	M. MALO Rémi *(Délégué Suppléant du SIERG)*	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE	(Le Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre étant M. COLIN Gérard mais celui-ci n'est pas Délégué auprès du S.D.E. 76)	
	M. GORGIBUS Benjamin *(Délégué Titulaire de la C.C.C.ALBATRE)*	
	M. FREBOURG Daniel *(Délégué Titulaire de la C.C.C.ALBATRE)*	Maire de la Commune de PLEINE SEVE
	M. FOUCHE Gérard *(Délégué Suppléant de la C.C.C.ALBATRE)*	Maire de la Commune de MANNEVILLE ES PLAINS
SIE de la région de TOTES	Mme FURON BATAILLE Chantal *(Présidente du SIE)*	Maire de la Commune de BIVILLE LA BAIGNARDE
	M. LEGOUBEY Georges *(Délégué Titulaire du SIE)*	Conseiller Municipal de la Commune d'AUFFAY
	M. PERRET Michel *(Délégué Titulaire du SIE)*	Conseiller Municipal de la Commune ST MACLOU DE FOLLEVILLE
	M. GAINVILLE Norbert *(Délégué Titulaire du SIE)*	Maire de la Commune de VAL DE SAANE
	Mme LACOMBLEZ Martine *(Déléguée Suppléante du SIE)*	Maire de la Commune de BRACQUETUIT
SIER et de GAZ de la région de YERVILLE SAINT LAURENT	Mme SUITNER Françoise *(Présidente du SIERG)*	Maire de la Commune de ST MARTIN AUX ARBRES
	M. SIMEON François *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Maire de la Commune de BOURDAINVILLE
	M. PASQUIER Dominique *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de ST LAURENT EN CAUX
	M. COLLARD Daniel *(Délégué Titulaire du SIERG)*	Adjoint au Maire de la Commune de YERVILLE
Commune de BACQUEVILLE EN CAUX	Mme LORPHELIN Jacqueline *(Déléguée Titulaire de la Commune)*	Adjointe au Maire de BACQUEVILLE EN CAUX
	M. ADAM Jean Marie *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de BACQUEVILLE EN CAUX

Commune de BRACHY	M. LEROY Christophe *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Maire de la Commune de BRACHY
	M. THEPAUT Alain *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune de BRACHY
Commune de DAMPIERRE SAINT NICOLAS	M. SALZET Didier *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de DAMPIERRE ST NICOLAS
	M. CHARLES Thierry *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune de DAMPIERRE ST NICOLAS
Commune d'ENVERMEU	M. LECONTE Jean-René *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune d'ENVERMEU
	M. LEBORGNE Nicolas *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune d'ENVERMEU
Commune de LUNERAY	M. MEYER Eric *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de LUNERAY
	M. LANCESSEUR François Xavier *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de LUNERAY
Commune d'OUVILLE LA RIVIERE	M. VARRY Jean *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune d'OUVILLE LA RIVIERE
	M. GRAVIER Francis *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune d'OUVILLE LA RIVIERE
Commune de SAINT NICOLAS D'ALIERMONT	M. PICARD Claude *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune de ST NICOLAS D'ALIERMONT
	M. VASSELIN Hervé *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Adjoint au Maire de la Commune de ST NICOLAS D'ALIERMONT
	M. PETIT Maurice *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de ST NICOLAS D'ALIERMONT
	M. SORIN Pierre *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de ST NICOLAS D'ALIERMONT
Commune de TOCQUEVILLE EN CAUX	M. LEFORESTIER Edouard *(Délégué Titulaire de la Commune)*	Maire de la Commune de TOCQUEVILLE EN CAUX
	M. NOEL Guy *(Délégué Suppléant de la Commune)*	Conseiller Municipal de la Commune de TOCQUEVILLE EN CAUX

ANNEXE 2

Composition du Bureau (Election du 27 juin 2008)

PRESIDENT

M. Daniel JOFFROY

Maire de BELLEVILLE SUR MER

Président du SIER de la région de DIEPPE

45, Rue des Forrières du Midi
73370 BELLEVILLE SUR MER

1er VICE-PRESIDENT

M. Philippe CLEMENT-GRANDCOURT

Maire de BENARVILLE

Président du SIER et de GAZ de la région de GODERVILLE CRIQUETOT

142, Route du Bois Rosé
76110 BENARVILLE

Délégation

Représentation du Président dans toutes les instances propres à l'Intercommunalité
Animation de la Commission concernant la Maîtrise de la demande d'Electricité

2ème VICE-PRESIDENTE

Mme Yvonne LEBOURG

Maire d'AMBRUMESNIL

Présidente du SIER de la région d'OFFRANVILLE

Rue de l'Ancienne Mare
76550 AMBRUMESNIL

Délégation

Représentation du Président auprès des Services de France Télécom

3ème VICE-PRESIDENT

M. Michel LEJEUNE

Maire de FORGES LES EAUX

1er Vice-Président du SIER et de GAZ de la région de FORGES LES EAUX

21, Chemin du Milcipie
76440 FORGES LES EAUX

Délégation

Représentation du Président auprès de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies

4ème VICE-PRESIDENTE

Mme Chantal FURON-BATAILLE

Maire de BIVILLE LA BAIGNARDE

Présidente du SIER de la région de TOTES

220, Rue du Bois Mègle
76890 BIVILLE LA BAIGNARDE

Délégation

Représentation du Président auprès de tous les Opérateurs liés au Syndicat par un Contrat de Concession de Distribution de Gaz en réseaux

SECRETAIRE

M. Jean-Marie CROCHEMORE

Maire de GANZEVILLE

Président du SIER et de GAZ de la région de FECAMP

5, Rue du Presbytère
76400 GANZEVILLE

MEMBRES DU BUREAU

Mme Annick BOCANDE

Maire des GRANDES VENTES

1ère Vice-Présidente du SIER et de GAZ de la région de BELLENCOMBRE-LONDINIERES-NEUFCHATEL

560, Rue Saint Vaast
76950 LES GRANDES VENTES

M. Alain LETARD

Maire d'AUTIGNY

1er Vice-Président du SMER et de GAZ de la région de FONTAINE LE DUN

Route de Veules Les Roses
76740 AUTIGNY

M. Patrick CHAUVET

Maire de BUCHY

Président du SIER et de GAZ de la région de BUCHY

2139, Route de la Gare
76750 BUCHY

M. Bernard LEGER

Délégué de la Commune de ST PIERRE DE VARENGEVILLE

Président du SIER et de GAZ de la région de DUCLAIR VALLEE DE SEINE

202, Allée des Acacias
76480 SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE

M. Yvon PESQUET

Maire de CLEUVILLE

Président du SMER et de GAZ de la région de DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE

50, Rue des Lauriers
76450 CLEUVILLE

ANNEXE 3

Composition de la Commission d'Appel d'Offres Permanente

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Madame Yvonne LEBOURG *(Présidente et Déléguée du SIER d'OFFRANVILLE)*	**Monsieur Alain LETARD** *(Délégué du SMER et de GAZ de FONTAINE LE DUN)*
Monsieur Rémy TERNISIEN *(Président et Délégué du SIER et de GAZ d'AUMALE-BLANGY-NEUFCHATEL)*	**Monsieur Paul LESELLIER** *(Président et Délégué du SIER de ROUMARE ET DE LA FORET VERTE)*
Monsieur Daniel ROCHE *(Président et Délégué du SME d'EU)*	
Monsieur Patrick MARTIN *(Président et Délégué du SMER et de GAZ d'ENVERMEU)*	**Monsieur Yvon PESQUET** *(Président et Délégué du SMER et de GAZ de DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE)*
Monsieur Michel PARMENTIER *(Délégué du SIER et de GAZ de DUCLAIR VALLEE DE SEINE)*	**Monsieur Michel VAUTIER** *(Président du SIER et de GAZ de BOLBEC LILLEBONNE)*

ANNEXE 4

Composition de la Commission d'Ouverture des Plis de Délégation De Service Public

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE *(Président du SIER et de GAZ de FECAMP)*	**Monsieur Patrick MARTIN** *(Président et Délégué du SMER et de GAZ d'ENVERMEU)*
Monsieur Michel LOISEL *(Délégué du SIER et de GAZ de FECAMP)*	**Monsieur José VATEY** *(Délégué du SIER et de GAZ de DUCLAIR VALLEE DE SEINE)*
Monsieur Guy DA LAGE *(Président du SIER et de GAZ de SAHURS)*	**Monsieur Daniel ROCHE** *(Président et Délégué du SME d'EU)*
Monsieur Hubert HONDIER *(Délégué du SIER et de GAZ de DUCLAIR VALLEE DE SEINE)*	**Monsieur Bernard DEFOY** *(Délégué du SMER et de GAZ d'ENVERMEU)*
Monsieur Sylvain VASSE *(Président du SIER et de GAZ de ST ROMAIN DE COLBOSC)*	**Monsieur Jean-Claude HADOUX** *(Délégué du SIER et de GAZ d'AUMALE-BLANGY-NEUFCHATEL)*

ANNEXE 5

Commission Consultative des Services Publics Locaux

Notre Commission comprend :

6 membres titulaires :

Monsieur Guy DA LAGE *(Président du SIER et de GAZ de la région de SAHURS)*
Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE *(Président du SIER et de GAZ de la région de FECAMP)*
Monsieur Noël LEVILLAIN *(Président du SIER de la région de CLEON)*
Monsieur Xavier VANDENBULCKE *(Président du SIER et de GAZ de la région de PAVILLY)*
Monsieur Daniel DEMONCHY *(Délégué du SIER et de GAZ de la région de BELLENCOMBRE-LONDINIERES-NEUFCHATEL)*
Monsieur Yvon PESQUET *(Président du SMER et de GAZ de la région de DOUDEVILLE-OURVILLE-FAUVILLE)*

6 suppléants :

Madame Yvonne LEBOURG *(Présidente du SIER de la région d'OFFRANVILLE)*
Madame Chantal FURON BATAILLE *(Présidente du SIER de la région de TOTES)*
Monsieur Bernard LE BLOND *(Président du SIER et de GAZ de la région de FORGES LES EAUX)*
Monsieur Philippe CLEMENT - GRANDCOURT *(Président du SIER et de GAZ de la région de GODERVILLE CRIQUETOT)*
Madame Martine VIALA *(Déléguée du SIER et de GAZ de la région de GODERVILLE CRIQUETOT)*
Monsieur Patrick CHEVALLIER *(Délégué du SIER et de GAZ de la région de FORGES LES EAUX)*

ainsi que 3 représentants d'associations locales représentatives :

la Chambre d'Agriculture
l'Union Fédérale des Consommateurs « Que Choisir »
l'Union Départementale des Associations Familiales

ANNEXE 6

Membres de la Commission de la Maitrise de la Demande d'Energie

Monsieur Philippe CLEMENT - GRANDCOURT
(Président du SIER et de GAZ de la région de GODERVILLE CRIQUETOT)

Monsieur Daniel ROCHE
(Président du SME de la région d'EU)

Monsieur Marcel VAUTIER
(Président du SIER et de GAZ de la région de BOLBEC LILLEBONNE)

Madame Yvonne LEBOURG
(Présidente du SIER de la région d'OFFRANVILLE)

Monsieur Jean-Marie CROCHEMORE
(Président du SIER et de GAZ de la région de FECAMP)

Monsieur Guy DA LAGE
(Président du SIER et de GAZ de la région de SAHURS)

~~**Monsieur Jean-Pierre BOULEN**~~
~~*(Délégué Titulaire de la Commune de DAMPIERRE SAINT NICOLAS)*~~

Madame Sylvie HOUZARD
(Déléguée du SMER et de GAZ de la région de CANY VALMONT)

Monsieur Sylvain VASSE
(Président du SIER et de GAZ de la région de SAINT ROMAIN DE COLBOSC)

Monsieur Noël LEVILLAIN
(Président du SIER de la région de CLEON)

Monsieur Benjamin GORGIBUS
(Délégué de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA COTE D'ALBATRE)

Monsieur Daniel VAN HULLE
(Délégué du SIER et de GAZ de la région d'AUMALE-BLANGY-NEUFCHATEL)

Monsieur José VATEY
(Délégué du SIER et de GAZ de la région de DUCLAIR VALLEE DE SEINE)

Monsieur Michel PERRET
(Délégué du SIER de la région de TOTES)

Monsieur Xavier VANDENBULCKE
(Président du SIER et de GAZ de la région de PAVILLY)

Monsieur Stéphane HATTENVILLE
(Délégué du SIER et de GAZ de la région de MONTIVILLIERS)

Monsieur Yves BESSIERE
(Délégué du SMER et de GAZ de la région de CANY VALMONT)

Monsieur Pierre MASSON
(Délégué du SIER et de GAZ de la région de GOURNAY EN BRAY)

Monsieur Daniel JOFFROY
(Président du SIER de la région de DIEPPE)

Délégués au collège des élus du comité national d'action sociale (C.N.A.S.) :

Titulaire **: Madame Josette FORTIN**, Déléguée du SIER et de GAZ de BOOS
Suppléant **: Monsieur Michel QUERTIER**, Délégué du SIER et de GAZ de BROTONNE